

Rameau luxembourgeois

Reprenons maintenant le fil interrompu et clôturons notre étude par les descendants d'un des fils du bourgmestre d'Ayeneux, Jacques Roland Ransonnet-Ransonnet

IV) JOSEPH RENSONNET ou RANCONET,

que le registre des bourgeois de Luxembourg dit être « natif d'Eyneux, paroisse de Soumagne », et qui, d'après le crayon généalogique de P. Hanquet, fut baptisé à Soumagne le 4. 1. 1691.

Après avoir épousé vers 1718 Marie Scheffer, née en 1695 dans la maison de la Porte-Neuve de son père, l'orfèvre Henri Scheffer-Macher, Ransonnet fut reçu bourgeois de Luxembourg à la date du 2. 9. 1718; il déclara s'enrôler dans le métier des merciers. ¹⁾

De son magasin bien achalandé ne sortaient pas seulement toutes les denrées alimentaires désirables, mais également des soieries et des chapeaux de femme. Les marchandises arrivaient de Cologne, par l'intermédiaire du sieur Herneupont de Grevenmacher; de Metz, où le cousin Hubert Ransonnet faisait fonction de correspondant; de Trèves; de Bruxelles; de Liège; de Rotterdam; de Nancy; d'Uckange et de Herve, proche de son lieu de naissance. *) Les montants des traites tirées en écus, florins du Rhin, étaient calculés au cours de la monnaie de Bruxelles et de Liège.

Les données qui précèdent furent recueillies dans un registre de commerce de quelque 400 pages, portant sur l'époque allant de 1718-1750, et trouvé, avant la guerre de 1914, dans la cave d'une maison de la rue des Capucins. ²⁾

*) En 1792, un Ransonnet était huissier du Conseil de Bruxelles à Herve. (Calendrier de la Cour de LL. AA. RR. Marie-Christine et Albert, pour l'année bissextile 1792.)